MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Saint-Michel-de-Veisse Chapelle (La)

Autres communes :

R500

Appellation : Croix de chemin

Monument(s)

Appellation : Croix de chemin

Protection : classement

Arrêté : classement le 20/07/1920

Étendue de la protection : Croix de chemin du 16s, à proximité de la chapelle de la Borne : classement par arrêté du 20 juillet 1920

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.